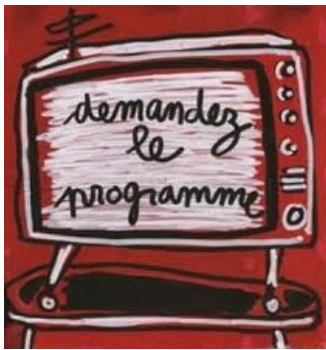


Beauvais, le 30 juin 2011

CHS-DI du 27 juin 2011



- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2010
- Présentation du DUERP de la DDFiP de l'Oise
- Synthèse de la note des orientations nationales 2011
- Compte-rendu du groupe de travail sur les accidents de service
- Compte-rendu du groupe de travail sur les demandes de financement
- Présentation des plans immobiliers
- Questionnaire sur l'évolution des risques professionnels
- Questions diverses

Le 27 juin 2011, le Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Inter-directionnel de l'Oise s'est réuni à Beauvais, sous la présidence d'Eric Lalanne, mais en l'absence de Jean Paraf d'une part, et en l'absence des membres experts d'autre part. En effet, à cause du boycott de la séance du 17 mai 2011 par les autres syndicats (seul **F.O.** n'avait pas boycotté), le médecin de prévention et l'inspecteur hygiène et sécurité manquaient à l'appel, faisant perdre toute sa valeur ajoutée à ce CHS.

Préalablement aux débats, une déclaration liminaire (disponible sur www.fo-dgfip-sd.fr/060/) a été lue par vos représentants **F.O.**. Nous y soulignons en particulier la dégradation des conditions de travail au sein des administrations des finances et le malaise croissant ressenti chez l'ensemble des agents.

F.O. dénonce :

- le déni des plus hauts responsables quant à la relation entre cette détérioration des conditions de travail et la recrudescence du nombre des suicides ,
- l'absence de solutions pertinentes face aux risques organisationnels et psychosociaux.

Le président a répondu à la liminaire dans la droite ligne de Bercy en minimisant la responsabilité de l'administration, au prétexte que la vie au travail n'est qu'un des nombreux facteurs convergeant vers ces situations extrêmes...

Approbation du PV du 4 novembre 2010

Après relecture en séance par le secrétaire animateur du décret de 1982 fixant les règles de déroulement d'un CHS, **Force Ouvrière**, seule organisation syndicale à avoir siégé tout au long de cette instance, a approuvé le PV de ce CHS qui avait permis d'éviter la perte des derniers crédits alloués pour 2010. Rappelons que ces crédits sont uniquement dédiés à l'amélioration des conditions de travail des collègues de la DGFIP, des Douanes, de la Protection de la Population et des DIRECCTE !

Présentation du DUERP de la DDFiP de l'Oise

Le premier Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la DDFiP de l'Oise, version mise à jour des DUERP 2009 des filières fiscale et gestion publique, a été présenté par l'ACMO. Comme dans toute la DGFIP, les risques psychosociaux et les conditions de travail sont les points les plus criants dénoncés par les agents.

Au discours angélique de la Direction qui prétend mettre le DUERP au cœur de ses préoccupations, **F.O.** oppose une version pour le moins contradictoire ! Nous dénonçons l'absence de bilan sur les DUERP initiaux avant le début des groupes de travail de mise à jour. Nous dénonçons l'absence de réponse ou la production de réponses fantaisistes de certains services. Nous exigeons de la Direction plus d'implication afin que la mise à jour du DUERP devienne l'affaire de tous ! Nous exigeons de la Direction des actions concrètes pour une mise en œuvre immédiate des solutions proposées en groupe de travail.

Dans ces conditions, **F.O.** s'est abstenu lors du vote, et a réclamé que soit porté à l'ordre du jour du prochain CHS (en septembre), un calendrier et les modalités de la prochaine mise à jour du DUERP.

Synthèse de la note des orientations nationales

F.O. constate amèrement le manque d'ambition des orientations nationales. Alors que les risques encourus par les agents sont clairement identifiés et reconnus (risques psychosociaux et conditions de travail), la Direction s'entête à privilégier le côté curatif au lieu du traitement de choc revendiqué par **F.O.** : des effectifs, des moyens, et la fin de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) !!!!



Compte-rendu du groupe de travail sur les accidents de service

F.O. déplore que la Direction attende l'accident pour procéder aux interventions réclamées depuis plusieurs années par les agents dans les Registres Hygiène et Sécurité et dans le DUERP.

Nouveauté directement liée à la politique de réinstallation à tout-va dans des espaces de travail réduits : les accidents de service liés aux travaux sur des sites où nos collègues travaillent (dans le bruit et la poussière bien sûr) ! Pour **F.O.**, c'est une évidence : les travaux doivent avoir lieu en l'absence des agents, a fortiori dans les bâtiments amiantés...



Compte-rendu du groupe de travail sur les demandes de financement

F.O. a voté POUR les dépenses avalisées en groupe de travail, de même que les autres organisations syndicales. Quelques exemples pour illustrer ces dépenses : la porte d'entrée de Méru avec son système électrique, les gants de palpation pour les collègues des douanes, la réfection totale (en phasage) des toilettes de Compiègne, les formations secouriste, école du dos, conduite, code de la route, manipulation extincteur, etc.

Présentation des plans immobiliers

F.O. reconnaît un certain effort de la direction pour présenter les plans des futures installations. Cependant ceux-ci sont encore trop souvent incomplets : nombre et implantation des agents, m² disponibles par agent, notice explicative du plan. Ces éléments doivent figurer à l'appui des plans soumis, en toute transparence.

F.O. dénonce une nouvelle fois la politique immobilière menée, la diminution des m² disponibles par agent et la position de la Direction qui se retranche, dans son bureau de 40 m², derrière une moyenne départementale de 16 m² alors que certains agents vont se retrouver dans 8 m², mobilier inclus. Charité bien ordonnée commence par soi-même...

Indication est portée dans ce CHS-DI que le sol du SIP de Senlis ne sera pas refait.

Lors de ce CHS-DI, **FO** a exprimé les demandes des agents de **SEN LIS** concernant :

- ✓ l'installation de la cellule contrôle sur pièces à côté de la zone BDF (demande retenue avec avis favorable);



- ✓ l'implantation d'une paroi semi vitrée au fond du service des impôts des entreprises afin de limiter le bruit de chaque unité de travail et ainsi d'en améliorer les conditions;
- ✓ la possibilité de créer un bureau pour la collègue en charge des procédures collectives comme sur le site de Compiègne;
- ✓ davantage de m² pour le SIE de Senlis réinstallé, quitte à opérer un rééquilibrage des m² sur l'étage;
- ✓ le souhait des collègues de la conservation des hypothèques (le bureau de la compta et CDC pourrait être à côté de celui du conservateur en inversion avec celui du chef de brigade et de 2 collègues de la brigade FI), la direction engagera une consultation des services concernés ;
- ✓ l'installation de plaques sur les rayonnages mobiles de la conservation des hypothèques afin d'éviter la chute des documents archivés ;
- ✓ la réfection et la mise aux normes des toilettes du rez-de-chaussée, sur lesquelles **FO** insiste sans relâche. Sans IHS, c'est plus difficile à obtenir, mais il semble que l'idée fasse son chemin, les autres syndicats ayant d'ailleurs appuyé notre revendication ;
- ✓ les désagréments liés au fait de partager les toilettes du RDC avec les usagers ;
- ✓ l'absence de local technique, en totale contradiction avec les préconisations de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité, destiné à isoler nos collègues du bruit ambiant des photocopieurs, imprimantes, télécopies etc. fonctionnant à plein régime ;
- ✓ l'étude d'une solution temporaire pour le pointage pendant les travaux de désamiantage si la zone est concernée (déplacement de la badgeuse ou autre solution provisoire à préciser) ;
- ✓ la réfection du parking avec davantage de place pour stationner et une deuxième ouverture pour permettre un sens de circulation qui n'est pas prévue, faute de moyens : **FO** s'inscrit dans la même démarche que pour le parking de Compiègne, **FO** défend la totale réhabilitation du parking avec financement d'une barrière pour que les agents aient une partie du parking pour eux avec un maximum de places réservées.

Exercices d'évacuation pour l'année 2010

Après avoir rapidement reconnu que certains résultats étaient catastrophiques, l'examen des comptes-rendus des exercices d'évacuation-incendie a été reporté au prochain CHS qui devrait se dérouler en septembre 2011. **FO** exige qu'une publicité soit faite aux agents sur le résultat de l'exercice d'évacuation réalisé, **FO** demande que l'utilité de ces exercices indispensables soit rappelée et expliquée.

Questionnaire sur l'évolution des risques professionnels

Suite au boycott du CHS du 17 mai par les autres organisations syndicales, le secrétaire-animateur du CHS, tenu par les délais, a dû compléter seul et renvoyer ce questionnaire 2010 pour le 1^{er} juin 2011, date butoir...

Pour information, ce document répond à 235 questions sur 4 grandes parties :

- le fonctionnement du comité,
- la connaissance et l'analyse des risques,
- les travaux du comité,
- l'évolution des risques professionnels.

Les réponses aux questions ont été retournées sans nos éventuelles observations. No comment...

Pour le questionnaire 2011, **F.O.** souhaite qu'il soit communiqué dès début 2012 afin de pouvoir le compléter utilement dans des conditions sereines.

Questions diverses

- ✓ A la demande de **F.O.**, le cycle de formations 2011 du CHS a été lancé avant la tenue de cette instance, afin de permettre aux collègues de s'inscrire au plus vite et avant leurs congés (voir au verso).
- ✓ Les retards intolérables subis dans les remboursements des frais de déplacement ont encore été dénoncés par **F.O.**.
- ✓ Les postes comptables sont menacés de coupure d'eau, les agents sont limités en nombre de rouleaux de papier toilette dans les trésoreries, il faut désormais savoir tenir la caisse sans cartouche dans l'imprimante, mais à part ça, « tout va bien » d'après la direction !
- ✓ Le déploiement de Chorus (*Foirus* pour les intimes) présente le grave inconvénient de ne pas permettre le suivi infra-départemental des entretiens des installations électriques ou des VMC ... attention à ce que l'absence de suivi ne se transforme pas en absence d'entretien !!!

- ✓ A Crépy-en-Valois, suite à la décision de la mairie d'installer une antenne-relais dans le grenier du poste comptable, la direction a adressé un courrier au maire de Crépy le 14 juin 2011, courrier resté sans réponse à ce jour. Nous serons très vigilants dans le suivi de ce dossier qui met en danger les agents tant en terme de santé que de sécurité.
- ✓ Avec le nouveau contrat de ménage, l'interlocuteur n'est plus la société O'Net mais la centrale d'achat de Bercy (UGAP). Bref, c'était déjà difficile de régler un problème avant, ça le sera encore plus maintenant ! Bon courage...
- ✓ En juin 2010, un tableau récapitulatif des VMC avait été présenté en CHS, **FO** demande que soit présenté au prochain CHS-DI le suivi de ces vérifications. A suivre annuellement!
- ✓ En novembre 2010, **FO** a demandé un bilan départemental des vérifications électriques, dans le but de garantir la sécurité des agents dans les lieux de travail où sont mis en œuvre les courants électriques. L'action à mettre en œuvre consiste à s'assurer que les vérifications initiales de conformité des installations ont été effectuées et que les vérifications périodiques ont lieu réglementairement sur chaque site. Les différentes observations de l'IHS en terme de sécurité doivent être suivies d'actions, telles que la bonne tenue des dossiers concernant les installations.
- ✓ Les représentants du personnel n'ont aucune information sur la réalisation du parking de Compiègne ! **FO** a demandé l'installation de poubelles fixes. Vos représentants ont à nouveau fait valoir leur revendication pour l'installation d'une barrière dans la descente de ce parking afin de limiter le stationnement des usagers, d'éviter la circulation à contre sens et de sécuriser l'arrière du bâtiment (justement sans accès pour le public). **FO** rappelle qu'une signalisation dans les escaliers serait opportune pour les usagers.
- ✓ Les installations de caméras se poursuivent, c'est pourquoi **FO** demande légitimement qu'une information soit faite aux agents sur l'angle que filment ces caméras, sur la destination des informations enregistrées, sur la durée de leur conservation, et sur l'identité de la personne qui centralise ces images.
- ✓ Les collègues de la brigade de vérification de Senlis doivent déménager à Creil. Lors d'une visite sur site en juin 2011, **FO** a constaté que le sol présentait des défauts à corriger impérativement avant l'installation des collègues (sol refait à neuf mais bombé, avec un relief important ou des agglomérats de colle sous le revêtement ?).
- ✓ Sur le site de Compiègne, la retour de la fontaine à eau à l'accueil est prévu (devis réalisé), ainsi que l'installation d'un abri (gloriette déjà achetée) après la réfection du parking. **FO** a remis la copie du registre concernant les observations des agents du centre des impôts fonciers et la réinstallation de leur documentation en rez de jardin, **FO** demande que soit examinée la possibilité d'un déplacement au même étage (en cours d'examen). **FO** a également remis la copie du registre des collègues du SIE SUD qui depuis leur réinstallation au rez de jardin se plaignent du froid. Ce problème n'est pas nouveau et avait déjà été évoqué en 2010 et une demande d'étude thermique avait été formulée par notre syndicat, demande classée *sans suite* par la direction. Enfin **FO** demande où seront relogés les deux collègues de FRANCE DOMAINE en lieu et place de la cellule téléphonique ???? A suivre...

Vos représentants vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité doivent être tenus à votre disposition dans les services pour annotation.

Un formulaire de saisie en ligne sur Ulysse 60 est également disponible.

Tous les registres sont examinés par les membres du CHS. Pensez y !

Vos représentants F.O. en CHS-DI

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord
 Patrick SYS, DDFiP (redevance)
 Kevin INVERNIZZI , DDFiP (contrôle fiscal)
 Marie-Christine RAYAUME, DDFiP (ERD)

